



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/52/284  
14 août 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante-deuxième session  
Points 44, 97, 98, 99 et 100 de l'ordre  
du jour provisoire\*

LA SITUATION DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS DE L'HOMME EN HAÏTI

QUESTIONS DE POLITIQUE MACRO-ÉCONOMIQUE

QUESTIONS DE POLITIQUE SECTORIELLE

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lettre datée du 12 août 1997, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Jamaïque auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joints les textes du communiqué et de la Déclaration de Montego Bay (voir annexes I et II), publiés à l'issue de la dix-huitième réunion de la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), qui s'est tenue à Montego Bay (Jamaïque) du 29 juin au 4 juillet 1997.

Je vous serais obligé de faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale au titre des points 44, 97, 98, 99 et 100 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) M. Patricia DURRANT

---

\* A/52/150 et Corr.1.

Annexe I

COMMUNIQUÉ DE LA DIX-HUITIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS  
DE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DES CARAÏBES, TENUE DU 29 JUIN  
AU 4 JUILLET 1997 À MONTEGO BAY (JAMAÏQUE)

Ont participé à la Conférence les chefs de gouvernement dont les noms suivent : M. Lester Bird, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, de la planification, des services sociaux et de l'information d'Antigua-et-Barbuda; M. Hubert Ingraham, Premier Ministre des Bahamas; M. Owen Arthur, Premier Ministre et Ministre des finances et des affaires économiques de la Barbade; M. Manuel Esquivel, Premier Ministre et Ministre des finances et du développement économique du Belize; M. Edison James, Premier Ministre et Ministre des affaires extérieures, des affaires juridiques et de l'emploi de la Dominique; M. Keith C. Mitchell, Premier Ministre et Ministre des finances, du commerce, de l'industrie et de la sécurité nationale de la Grenade; M. Samuel A. Hinds, Président de la République du Guyana; M. Percival J. Patterson, Premier Ministre et Ministre de la défense de la Jamaïque; M. Denzil Douglas, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, des finances, de la planification et de la sécurité nationale de Saint-Kitts-et-Nevis; M. Kenny Anthony, Premier Ministre et Ministre des finances, de l'information et des services publics de Sainte-Lucie; sir James E. Mitchell, Premier Ministre et Ministre des finances de Saint-Vincent-et-les Grenadines; M. Jules A. Wijdenbosch, Président de la République du Suriname; et M. Basdeo Panday, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago.

Les îles Vierges britanniques étaient représentées par M. Ralph O'Neal, Ministre principal, et les îles Turques et Caïques par M. Derek Hugh Taylor, Ministre principal et Ministre des finances, du développement et du commerce.

Mme Adelina Tuitt, Ministre de l'éducation, représentait Montserrat.

M. Hubert Hughes, Ministre principal d'Anguilla, était aussi présent.

Assistaient également à la Conférence M. Leonel Fernandez, Président de la République dominicaine, et M. René Préval, Président de la République d'Haïti.

M. Nathan Shamuyarira, Ministre du commerce et de l'industrie, représentait M. Robert Mugabe, Président du Zimbabwe.

Étaient aussi présentes, en leur qualité d'invités spéciaux, les personnalités suivantes : M. Ricardo Cabrisas, Ministre du commerce de Cuba; M. Emeka Anyaoku, Secrétaire général du Commonwealth; M. Joao Pinheiro, Commissaire européen chargé des relations avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et d'Afrique du Sud; et M. Cesar Gaviria Trujillo, Secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA).

Les Présidents de la République du Venezuela et de la République populaire démocratique de Corée ainsi que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ont adressé des messages à la Conférence.

## CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Edwin Carrington, Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

Dans son allocution, le Secrétaire général de la CARICOM a fait remarquer que la dynamique du changement et les espoirs actuels, alors qu'un nouveau millénaire – qui commencera en fait dans un peu plus de 900 jours – s'approche inexorablement, n'ont pratiquement pas d'équivalent dans l'histoire récente. Il a ajouté que ce sera assurément sur la base d'une meilleure utilisation et de la mise en valeur de leurs ressources humaines que les Caraïbes faisant de leur petite taille un atout, construiront une communauté forte pour ce nouveau millénaire.

M. Percival J. Patterson, Premier Ministre de la Jamaïque et Président de la Conférence des chefs de gouvernement, M. Lester Bird, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda, M. Samuel A. Hinds, Président de la République du Guyana, M. Hubert Ingraham, Premier Ministre des Bahamas, et M. Kenny Anthony, Premier Ministre de Sainte-Lucie, ont fait des déclarations.

Dans son allocution, M. Patterson a souhaité la bienvenue aux chefs de gouvernement venus à Montego Bay pour la dix-huitième réunion de la CARICOM, en particulier à M. Hinds, Président du Guyana, et à M. Anthony, Premier Ministre de Sainte-Lucie, dont c'était la première participation à une réunion de la Conférence depuis qu'ils avaient été appelés à leurs nouvelles fonctions.

M. Patterson a rappelé qu'il y a 50 ans, une autre génération de dirigeants des Caraïbes s'était retrouvée à Fairfield (Montego Bay) afin d'y esquisser un avenir pour la région des Caraïbes d'après la guerre, et afin de se préparer, en tant que peuple libre, à construire une nation quand viendrait l'indépendance. Constatant la dynamique nouvelle du nouvel ordre mondial, il a invité la Communauté des Caraïbes à ouvrir un nouveau chapitre dans sa recherche de l'unité, pour assurer sa survie, encourager ses progrès et préserver son indépendance.

M. Lester Bird a évoqué les décès de M. Cheddi Jagan, Président du Guyana, et de M. Michael Manley, ancien Premier Ministre de la Jamaïque. Il a invité tous les dirigeants à suivre l'exemple de ces hommes qui avaient servi le peuple de façon désintéressée, montré une volonté de se battre envers et contre tout pour que leur pays poursuive son développement et qui avait été un défenseur éloquent et déterminé de la région.

Il a ajouté que l'environnement mondial n'était pas favorable aux Caraïbes mais que changer ces conditions ou s'en accommoder de façon acceptable n'était pas hors de leur portée.

M. Samuel Hinds a expliqué que ce serait trahir les pères fondateurs de la CARICOM que de ne pas affiner leur conception à la lumière des expériences récentes. Il a précisé que la croissance et le développement étaient des processus plus lents, exigeant plus d'efforts, d'endurance et de réflexion que les dirigeants des Caraïbes ne l'imaginaient quand ils se battaient pour l'indépendance. Pour poursuivre la croissance et le développement une fois

l'indépendance acquise, il fallait que le peuple soit lié par un contrat social foncièrement différent de celui qui régit une société coloniale.

M. Hubert Ingraham a déclaré qu'il était toujours extrêmement important que les pays de la région mobilisent leurs capacités communes de négociier afin de tirer le meilleur parti des perspectives et des défis découlant de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de la Zone de libre-échange des Amériques, de l'Initiative pour le bassin des Caraïbes, et des nouvelles relations avec l'Europe nées des accords de Lomé.

Il a ajouté qu'étant donné la nature et la dynamique du commerce international, la CARICOM devait réagir de façon rapide et réaliste. Il a annoncé que les Bahamas verseraient la totalité de leur quote-part au budget du dispositif régional de négociation.

M. Kenny Anthony a pour sa part exprimé l'opinion qu'un nouveau mode d'administration au sein de la CARICOM supposait que ses membres prennent des décisions susceptibles d'être mises en oeuvre, qu'ils discutent et négocient de telle sorte que leur accord final ne soit pas le reflet d'un compromis factice mais une réelle assimilation des divisions dont il ressorte une décision traduisant tous leurs espoirs et leurs aspirations.

Tous les intervenants ont mentionné la situation critique de Montserrat, et souhaité que des mesures soient prises au niveau régional.

#### LA SITUATION À MONTSERRAT

C'est avec une grande douleur que les chefs de gouvernement ont appris que le niveau d'activité volcanique avait augmenté de façon très sensible à Montserrat. Ils ont présenté leurs condoléances au Gouvernement et à la population de ce membre de la CARICOM et ami à la suite des tragiques pertes en vies et des dommages matériels considérables causés par l'éruption continue de la Soufrière. Conscients que cette catastrophe naturelle violente et implacable menace la survie de l'économie et les moyens d'existence de la population de Montserrat, les chefs de gouvernement se sont engagés à fournir, dans les limites de leurs ressources, une assistance humanitaire, économique, technique, diplomatique et autre pour soutenir la vie économique et sociale à Montserrat; ils entendent notamment mobiliser une aide extérieure de la part d'organisations donatrices régionales et internationales et de la part des gouvernements.

Ils ont chargé l'Organisme caraïbe d'intervention rapide en cas de catastrophe de coordonner l'assistance fournie à Montserrat par les États membres de la CARICOM. Le Gouvernement de l'île a exprimé sa profonde reconnaissance à ces États pour leur aide.

#### Signature des protocoles modifiant le Traité de Chaguaramas

Au cours de la cérémonie d'ouverture, les Premiers Ministres d'Antigua-et-Barbuda, de la Barbade, du Belize, de la Dominique, de la Grenade, le Président du Guyana, les Premiers Ministres de la Jamaïque, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Saint-Vincent-et-les Grenadines et de Trinité-et-Tobago ont signé

le deuxième protocole, relatif aux droits d'établissement, à la prestations de services et aux mouvements de capitaux.

Le Président du Suriname y a apposé sa signature, accompagnée d'une clause prévoyant que ce protocole entrerait en vigueur à une date ultérieure, qui sera fixée par le pays.

Les chefs de gouvernement ont à nouveau souligné la nécessité d'un enseignement et d'une formation appropriés, qui préparent des personnes capables de s'adapter, et qui soient conçus pour former une main-d'oeuvre qualifiée destinée aux secteurs clefs de l'économie tels que l'industrie, l'agriculture et les services, en particulier le tourisme.

Ils ont convenu de mettre en place, au niveau des pays, des dispositifs permettant de suivre l'application des programmes nationaux et de créer, au niveau régional, un groupe technique de haut niveau chargé de contrôler les taux de réussite et d'évaluer les effets de ces programmes.

#### CANDIDATURES

Les chefs de gouvernement ont approuvé la candidature de sir George Alleyne, de la Barbade, au poste de directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, et se sont accordés pour dire que tous les États membres de la CARICOM devaient saisir toutes les occasions de défendre sa candidature. Ils ont aussi approuvé la candidature de la Jamaïque à l'un des deux sièges de membres non permanents réservés au Groupe Amérique latine et Caraïbes au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2000-2001. Ce vote aura lieu à la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en 1999.

Les chefs de gouvernement ont par ailleurs approuvé la proposition faite aux membres de l'UNESCO par le Groupe Caraïbes en vue de l'octroi à la région de quatre sièges permanents au Conseil exécutif de l'UNESCO.

Les chefs de gouvernement ont enfin approuvé les autres candidatures recommandées par le Comité permanent des ministres des affaires étrangères à sa vingt-troisième réunion.

Le Premier Ministre des Bahamas a signé le premier Protocole modifiant le Traité de Chaguaramas, qui prévoit une nouvelle structure pour les organes et les institutions de la Communauté, et qui redéfinit leurs relations en vue de promouvoir la participation des populations de la région, et en particulier des partenaires sociaux au mouvement d'intégration.

#### Enseignement et mise en valeur des ressources humaines

##### Stratégies pour la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée et productive

Les chefs de gouvernement se sont engagés à mettre en place des mesures spécifiques, décrites dans les documents intitulés Des citoyens créatifs et productifs pour le XXIe siècle et Mise en valeur des ressources humaines, science et technologie dans le contexte de l'économie et du marché uniques,

approuvés lors de la session spéciale de la dix-huitième réunion de la Conférence consacrée au thème "Enseignement et mise en valeur des ressources humaines : stratégies pour la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée et productive".

Ils se sont mis d'accord sur un certain nombre de mesures prioritaires, dont, d'ici à 2005, l'inscription dans le supérieur de 15 % des élèves sortant de l'enseignement secondaire, où ils auront acquis un niveau comparable à celui des autres élèves partout dans le monde.

Les chefs de gouvernement ont reconnu que le niveau de connaissances était devenu le facteur déterminant de la compétitivité, et ont souligné l'importance de la formation continue et d'un apprentissage poursuivi tout au long de la vie, ainsi que la nécessité de faire avancer les sciences et technologies et de les appliquer à la production de biens et de services. Ils sont aussi convenus d'engager le secteur privé à participer activement à l'élaboration des politiques, à la planification, à la mise en place et au financement de programmes de mise en valeur des ressources humaines.

#### ÎLES VIERGES BRITANNIQUES

Les chefs de gouvernement ont rappelé avec satisfaction que les îles Vierges britanniques restaient désireuses de devenir membre à part entière de la Communauté des Caraïbes. Ils ont noté qu'une équipe s'était rendue aux îles Vierges britanniques et qu'un projet de Mémoire d'accord exposant les conditions possibles de l'adhésion du territoire avait ensuite été élaboré. Le Gouvernement des îles Vierges britanniques tient actuellement des consultations intensives en vue de mener à bien le processus dans les meilleurs délais. En attendant, les îles Vierges britanniques conserveront leur statut de membre associé de la Communauté des Caraïbes.

#### HAÏTI

Les chefs de gouvernement se sont déclarés satisfaits que le Président haïtien, S. E. M. René Préval, répondant à leur invitation, ait accepté de participer à leur dix-huitième réunion. Conformément à l'Article 29 du Traité portant création de la Communauté des Caraïbes, ils ont accédé à la demande d'admission d'Haïti. En application du paragraphe 2 de l'Article 29, ils ont constitué un Groupe de travail chargé de définir les conditions de cette admission. En attendant, Haïti a été invité à participer aux travaux des organes de la Communauté.

Les chefs de gouvernement ont également souligné avec satisfaction qu'ils continuaient de coopérer avec Haïti, et noté en particulier que 30 000 manuels destinés à la campagne d'alphabétisation menée dans le pays avaient été officiellement offerts au Président Préval au cours de leur dix-huitième réunion.

Les chefs de gouvernements se sont félicités que le Canada ait, à l'issue de consultations avec Haïti, décidé de maintenir une présence dans le pays jusqu'en décembre 1997.

#### BELIZE-GUATEMALA

Les chefs de gouvernement ont pris note du rapport du Premier Ministre du Belize relatif aux revendications portant sur une partie du territoire bélizien que le Guatemala avait renouvelées lors de discussions tenues à Miami (États-Unis d'Amérique) en février 1997, ainsi que de la réponse du Belize au Guatemala, indiquant que la formulation de ces revendications territoriales constituait un retour en arrière. Ils ont demandé au Gouvernement guatémaltèque de revoir sa position, compte tenu des préoccupations que ses prétentions territoriales à l'égard du Belize continuaient de susciter sur le plan international. Ils ont aussi encouragé les Gouvernements bélizien et guatémaltèque à poursuivre leur dialogue pour que le problème soit rapidement résolu, que le Guatemala renonce à ses prétentions territoriales et qu'il reconnaisse les frontières du Belize telles que définies dans le Traité sur les frontières de 1859.

#### GUYANA-VENEZUELA

Les chefs de gouvernement ont noté que les relations entre le Guyana et le Venezuela étaient cordiales et continuaient à s'améliorer grâce au dialogue et à la compréhension mutuelle, même s'il subsistait un certain nombre de points de friction.

Ils se sont déclarés satisfaits que la recherche d'une solution se poursuive sous l'égide du Secrétaire général de l'ONU et se sont félicités à cet égard des bons offices exercés par sir Alister McIntyre.

Ils ont réaffirmé qu'ils appuyaient sans réserve la souveraineté et l'intégrité territoriale du Guyana et réitéré leur désir de voir un règlement pacifique mettre fin au différend entre les deux pays.

#### ASSOCIATION DES ÉTATS DES CARAÏBES

Les chefs de gouvernement ont pris note des principaux événements survenus au sein de l'Association des États des Caraïbes depuis leur dix-septième réunion, notamment la deuxième Réunion ordinaire du Conseil des ministres de l'Association, dont la Grenade avait assuré la présidence, et plusieurs réunions des Comités spéciaux. Ils ont souligné que les États membres de la CARICOM devaient continuer de contribuer à consolider l'Association pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

#### CARICOM-AMÉRIQUE CENTRALE

Les chefs de gouvernement ont pris note des mécanismes mis en place à la troisième Réunion de la Conférence ministérielle CARICOM-Amérique centrale, tenue au Costa Rica en novembre 1996, afin de renforcer la coopération et l'intégration entre les deux régions. Ils se sont félicités que l'Amérique centrale ait accepté de s'engager sur la voie d'une libéralisation des échanges avec la Communauté des Caraïbes et attendaient avec intérêt la poursuite du dialogue et du rapprochement lors de la prochaine Conférence ministérielle CARICOM-Amérique centrale, qui se tiendrait au Guyana au cours du troisième trimestre de 1997.

#### RELATIONS ENTRE LA CARICOM ET LE CANADA

Les chefs de gouvernement se sont déclarés satisfaits des résultats de la huitième Réunion du Comité mixte des affaires économiques et commerciales Canada-CARICOM et se sont à nouveau dits convaincus que les relations privilégiées qu'entretenaient la Communauté et le Canada se poursuivraient, dans l'intérêt des deux parties. Ils se sont félicités que le Suriname et le Canada aient poursuivi leurs consultations visant à permettre au Suriname d'accéder aux accords existants entre la CARICOM et le Canada. Par ailleurs, ils ont accueilli avec satisfaction la proposition du Canada tendant à ce que le cinquième Sommet CARICOM-Canada se tienne au printemps 1998.

#### RELATIONS ENTRE LA CARICOM ET LE JAPON

Les chefs de gouvernement se sont félicités que les relations entre la CARICOM et le Japon s'intensifient et attendaient avec intérêt la cinquième Rencontre CARICOM-Japon, prévue pour le dernier trimestre de 1997. Ils ont remercié le Gouvernement barbadien d'avoir accepté d'accueillir cette rencontre.

#### RELATIONS ENTRE LA CARICOM ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Les chefs de gouvernement se sont à nouveau déclarés satisfaits du Sommet Caraïbes-États-Unis tenu à la Barbade le 10 mai 1997 et de l'adoption du Partenariat de Bridgetown pour la prospérité et la sécurité. Ils ont accueilli avec satisfaction les dispositions prises pour que les ministres des affaires étrangères des pays des Caraïbes et le Secrétaire d'État américain tiennent des consultations annuelles, et jugé indispensable de donner d'urgence une suite effective aux décisions adoptées lors du Sommet Caraïbes-États-Unis. Ils se sont réjouis de l'attention accordée par les autorités des États-Unis aux premiers stades de ce processus et ont réaffirmé leur volonté de promouvoir des mesures propres à favoriser le développement des échanges et d'accomplir des progrès dans d'autres domaines présentant une importance critique pour la région. Ils ont cependant déploré que la suite donnée à certains accords cruciaux n'ait pas été à la hauteur de leurs attentes.

#### SOMMET DES AMÉRIQUES

Les chefs de gouvernement ont pris note du fait que les préparatifs du prochain Sommet des Amériques, qui devait se tenir à Santiago (Chili), les 18 et 19 avril 1998, s'étaient accélérés. Ils ont jugé impératif que la région commence immédiatement à se préparer à participer efficacement à ce Sommet, estimé que le projet d'ordre du jour adopté le 1er juin 1997 par les ministres des affaires étrangères de l'hémisphère reflétait, dans l'ensemble, les intérêts de tous les États participants, et réaffirmé leur attachement au processus lancé à l'échelle de l'hémisphère lors du Sommet de Miami tenu en décembre 1994. S'agissant du projet de création de la Zone de libre-échange des Amériques, les chefs de gouvernement ont été saisis de la recommandation des ministres du commerce de l'hémisphère tendant à ce que des négociations soient entamées lors du deuxième Sommet. À ce propos, ils ont pris note du calendrier des activités préparatoires à la quatrième Réunion des ministres du commerce de l'hémisphère, qui devait se tenir au Costa Rica en février 1998. Ils ont chargé le nouveau Mécanisme régional de négociation d'assurer une préparation et une participation

efficaces de la région à la quatrième Réunion des ministres du commerce et au deuxième Sommet des Amériques. Ils ont loué les efforts déployés par les Gouvernements chilien et costaricien afin de maintenir le caractère ouvert des préparatifs et d'assurer la participation de tous les États de l'hémisphère. Ils se sont engagés à coopérer avec les deux gouvernements hôtes.

Les chefs de gouvernement se sont félicités de l'adoption du Rapport du Groupe de travail sur les pays de faible envergure économique et se sont à nouveau déclarés résolus à s'assurer que les intérêts de ces pays seraient pleinement pris en compte dans le cadre des préparatifs de la Zone de libre-échange des Amériques et dans les dispositions en régissant le fonctionnement. Ils ont jugé que le Groupe de travail continuait d'avoir un rôle important à jouer pour ce qui était de définir et de protéger les intérêts des pays de faible envergure économique dans le cadre de la Zone de libre-échange.

#### RELATIONS ENTRE LES CARAÏBES ET L'UNION EUROPÉENNE

Les chefs de gouvernement ont échangé des vues avec le Professeur Joao De Deus Pinheiro, Commissaire au développement de l'Union européenne. Ont participé à ces échanges les Présidents de la République dominicaine et d'Haïti, ainsi que le Ministre de l'industrie et du commerce du Zimbabwe, représentant spécial du Président Mugabe, lequel assure actuellement la présidence du Conseil des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le Ministre cubain du commerce était également présent, en qualité d'observateur solidaire du Groupe CARIFORUM.

Les chefs de gouvernement ont exposé la philosophie générale et les vues particulières des pays des Caraïbes sur la stratégie d'élaboration d'un nouvel instrument destiné à remplacer la quatrième Convention de Lomé, ainsi que les différents éléments de cet instrument. Monsieur Pinheiro s'est félicité que les pays ACP aient l'intention de présenter un front commun pour négocier la nouvelle convention. Il a exposé la façon dont il envisageait cette dernière et décrit le processus en cours à l'Union européenne, qui aboutirait à une position définitive. Il a mis l'accent sur le fait que la nouvelle convention ne s'inscrirait pas dans le même environnement international que la précédente et souligné que d'après lui, la notion de propriété serait un de ses éléments essentiels. Son attitude était positive et ses vues coïncidaient en grande partie avec celles des chefs de gouvernement du CARIFORUM.

Le Ministre zimbabwéen a insisté sur l'importance de la solidarité entre pays ACP et souligné qu'il importait de poursuivre les efforts visant à maintenir la cohésion du Groupe face aux tentatives faites pour l'affaiblir. Il a rappelé que c'était grâce à la solidarité que la Convention de Lomé avait pu être adoptée et s'est dit convaincu que si cette solidarité continuait d'exister, la nouvelle convention serait aussi satisfaisante que les précédentes. Il a parlé des succès remarquables de la CARICOM en matière d'intégration et déclaré que le Président Mugabe, dont le pays occupait actuellement la présidence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et du Groupe des pays ACP, serait saisi des informations réunies lors de sa visite et informé des enseignements qu'il en aurait tirés.

## MÉCANISME RÉGIONAL DE NÉGOCIATION

Les chefs de gouvernement ont reçu le premier rapport d'activité du Mécanisme régional de négociation, chargé de coordonner les négociations de la région avec l'extérieur. Les domaines prioritaires sont la Zone de libre-échange des Amériques, les relations entre les pays ACP et l'Union européenne après la quatrième Convention de Lomé, les initiatives non économiques adoptées au Sommet de Miami, y compris le deuxième Sommet, et les négociations avec l'Organisation mondiale du commerce. Le Mécanisme a été effectivement mis en place en avril 1997; sir Shridath Ramphal en est le principal négociateur. Les chefs de gouvernement se sont félicités des efforts déployés pour consolider le Mécanisme, le doter du personnel nécessaire et répondre à d'autres besoins logistiques. Notant le montant des ressources nécessaires pour financer la première année de fonctionnement du Mécanisme, les chefs de gouvernement se sont engagés à s'acquitter de leurs responsabilités et se sont félicités de l'appui qu'allaient leur fournir la Banque de développement des Caraïbes et le Secrétariat pour les pays du Commonwealth, ainsi que la Banque interaméricaine de développement (BID). Ils se sont également réjouis que le Gouvernement Barbadien ait offert de fournir des locaux et des installations au petit Groupe technique qui appuierait les travaux du Mécanisme.

Les chefs de gouvernement ont approuvé un document intitulé Approaches to the Development of a Strategy and Positions for the Caribbean qui devait servir de fondement à des consultations menées dans toute la région du CARIFORUM afin d'élaborer une stratégie de négociation régionale.

Ils ont décidé, pour entamer les consultations relatives à la Stratégie, d'organiser vers la fin de juillet 1997 une réunion conjointe des quatre Groupes de travail de négociation. Ils sont également convenus que la stratégie devrait être adoptée avant la fin octobre 1997 par le Sous-comité des premiers ministres sur les négociations extérieures.

Les chefs de gouvernement, constatant qu'un certain nombre d'États membres avaient créé des Comités consultatifs sur les négociations extérieures, ont exhorté les autres pays de la région à faire de même. Ils ont cependant reconnu que la préparation des consultations posait des difficultés à certains pays, en particulier les membres de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO), et pris acte de la demande d'aide à ces pays et au secrétariat de l'OECO.

## ÉCONOMIE ET MARCHÉ UNIQUE DE LA CARICOM

Les chefs de gouvernement ont constaté qu'un certain nombre de mesures importantes avaient été prises pour mettre en place d'ici 1999 l'économie et le marché unique de la CARICOM. Le premier protocole portant modification du Traité de Chaguaramas et modifiant la structure institutionnelle et le fonctionnement de la Communauté est désormais signé et les États membres ont fait part de leur intention de mettre ce texte en application, à titre provisoire, en attendant sa ratification et son entrée en vigueur.

De nouvelles possibilités sont apparues en ce qui concerne l'accord d'intégration, 11 États membres ayant signé le deuxième Protocole relatif au

droit d'établissement, à la prestation de services et aux mouvements de capitaux, trois éléments qui sont au coeur de l'économie et du marché uniques de la CARICOM. Une fois ce protocole ratifié, les facteurs de production pourront circuler librement et les ressortissants des pays membres de la CARICOM auront le droit de créer des entreprises de production de biens et services dans tous les pays participants.

Les chefs de gouvernement ont donné pour mission au secrétariat et à l'équipe spéciale intergouvernementale de finaliser les textes des protocoles relatifs aux pays, régions et secteurs défavorisés et aux politiques agricoles, industrielles et commerciales avant la tenue de la neuvième Réunion intersessions de la Conférence, et ceux des protocoles relatifs au règlement des différends, à la politique en matière de concurrence et aux transports avant la dix-neuvième réunion de la Conférence.

Depuis la dernière réunion de la Conférence, l'Accord de la CARICOM relatif à la sécurité sociale – qui prévoit le transfert des prestations de sécurité sociale – est entré en vigueur entre six États membres; cet accord vient compléter les arrangements régionaux destinés à faciliter le fonctionnement du marché et de l'économie uniques de la CARICOM.

Les chefs de gouvernement responsables des différents secteurs du marché et de l'économie de la CARICOM ont été requis de faire usage de leurs bons offices pour garantir et faciliter la mise en oeuvre des mesures nécessaires dans un délai qui corresponde à l'objectif de 1999.

#### JUSTICE PÉNALE ET PROTECTION DES TÉMOINS

Les chefs de gouvernement ont constaté avec inquiétude que la bonne marche de la justice était compromise par certains problèmes – des témoins et d'autres personnes ont été éliminés ou victimes d'intimidations. À cet égard, les chefs de gouvernement ont souscrit aux recommandations du Groupe d'experts chargé du Programme de protection des témoins, qui ont été transmises aux autorités compétentes pour suite à donner.

#### TOURISME

Les chefs de gouvernement ont examiné un certain nombre de propositions touchant aux transports aériens, au tourisme, à la mise en valeur des ressources humaines et aux investissements, domaines que les ministres du tourisme des pays membres de la CARICOM considèrent comme essentiels s'agissant de la mise en valeur durable du tourisme.

En ce qui concerne les transports aériens, les chefs de gouvernement ont convenu d'organiser en janvier 1998 une réunion de responsables des transports et du tourisme, pour élaborer une stratégie qui permettra d'assurer la viabilité et la mise en valeur à la fois du tourisme et du transport aérien dans la région; les recommandations issues de cette réunion seront examinées lors de la neuvième Réunion intersessions de la Conférence.

Les chefs de gouvernement ont également convenu que les ministres du tourisme devraient procéder à un examen approfondi des questions de mise en

valeur des ressources humaines lors de la réunion qu'ils prévoyaient d'organiser en janvier 1998. Les membres de la Conférence ont unanimement approuvé la proposition de l'Organisation du tourisme des Caraïbes concernant la constitution d'un conseil de l'enseignement et de la formation dans le domaine du tourisme (au niveau plus large du CARIFORUM) qui serait chargé de superviser les changements à apporter à la mise en valeur des ressources humaines dans la section du tourisme. Il a en outre été convenu que l'Association des institutions du secteur tertiaire des Caraïbes devrait être membre du conseil que l'on se proposait de créer.

#### Investissement en faveur du tourisme

Les chefs de gouvernement comptent recevoir à leur prochaine réunion intersessions un document dans lequel seront traitées en détail les questions touchant aux investissements en faveur du tourisme. Ce document sera présenté après examen par les ministres du tourisme et des finances de la région.

#### Forum touristique de la CARICOM

Les chefs de gouvernement se sont ralliés à une proposition selon laquelle les ministres du tourisme de la CARICOM devraient se rencontrer systématiquement pour faire progresser l'examen des questions et élaborer des politiques touristiques. De telles réunions devraient s'inscrire dans le cadre des travaux du Conseil du commerce et du développement économique.

#### Fonds à la mémoire de Michael Manley

La création du Fonds de l'Organisation du tourisme des Caraïbes à la mémoire de Michael Manley, parrainé par M. P. J. Patterson, Premier ministre, a été annoncée officiellement le 2 juillet 1997, à l'occasion de la dix-huitième réunion de la Conférence. Ce fonds, créé à la mémoire de Michael Manley et à son action en faveur du tourisme régional, permettra d'aider à former des jeunes dans les Caraïbes pour leur permettre de participer au développement du tourisme régional.

#### BANANES

Les chefs de gouvernement se sont félicités que l'Union européenne dénonce la décision du groupe de l'OMC chargé de la question du marché bananier et se prononce d'une manière générale en faveur du maintien du régime actuel d'importation et de commercialisation accordé aux bananes sur le marché européen. Les chefs de gouvernement ont entrepris de participer pleinement à la procédure d'appel par l'intermédiaire du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Ils ont constaté avec regret que les mesures prises par le Président Clinton pour résoudre cette question tout en tenant compte des intérêts des Caraïbes, n'avaient pas encore donné les résultats souhaités.

## RIZ

Les chefs de gouvernement ont convenu d'envoyer à Bruxelles une mission ministérielle dont les membres rencontreront sans délai de hauts responsables de l'Union européenne, avec lesquels ils examineront les difficultés rencontrées sur le marché européen par les exportateurs de riz des Caraïbes. Les discussions porteront sur le maintien des mesures de sauvegarde qui restreignent les exportations de riz en provenance des pays ACP et à destination de l'Union européenne transitant par les pays et territoires d'outre-mer (PTOM), et sur les retards que connaît l'application des mesures de réduction des taxes sur le riz en provenance des pays ACP et directement exporté vers l'Union européenne.

## EXPOSITION UNIVERSELLE DE LISBONNE : EXPO '98

Les chefs de gouvernement étaient d'avis que les États membres de la CARICOM devraient participer ensemble à l'Expo '98, qui se tiendra à Lisbonne du 22 mai au 30 septembre 1998, avec l'Océan pour thème. Ils ont instamment demandé que les mesures nécessaires soient prises au niveau national et régional à l'appui d'une véritable participation de la région à l'Exposition.

## PROJET RELATIF À LA FORÊT OMBROPHILE D'IWOKRAMA

Les chefs de gouvernement se sont félicités que le Secrétariat du Commonwealth ait entrepris d'organiser une conférence des pays donateurs, qui devrait se tenir vers la fin de l'année à Bruxelles, pour mobiliser des fonds en faveur du projet relatif à la forêt ombrophile d'Iwokrama (Guyana).

Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur appui au projet et encouragé les États membres à soutenir cette initiative aux côtés de la communauté internationale.

## VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DES CARAÏBES

Les chefs de gouvernement, conscients que la Communauté franchira une étape importante en 1998, ont convenu que la région célébrerait comme il se doit le vingt-cinquième anniversaire de la signature du Traité de Chaguaramas, en organisant des activités tout au long de l'année. La Journée de la CARICOM 1998 sera commémorée par les États membres de la région.

## DATE ET LIEU DE LA NEUVIÈME RÉUNION INTERSESSIONS DE LA CONFÉRENCE

Les chefs de gouvernement ont décidé que la neuvième Réunion intersessions de la Conférence se tiendrait à la Grenade, au cours du premier trimestre 1998.

## REMERCIEMENTS

Les chefs de gouvernement ont vivement remercié le Gouvernement et le peuple jamaïcains de l'excellente organisation de la réunion et de la possibilité qu'ils avaient donnée à la région de célébrer le cinquantième anniversaire de la Conférence de Montego Bay sur le resserrement des liens entre les colonies britanniques antillaises. Les chefs de gouvernement ont également exprimé leur gratitude au Gouvernement et au peuple jamaïcains pour toutes les facilités qui avaient été offertes à leurs délégations.

Annexe II

DIX-HUITIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS DE GOUVERNEMENT  
DE LA COMMUNAUTÉ DES CARAÏBES

Montego Bay, Jamaïque

29 juin-4 juillet 1997

DÉCLARATION DE MONTEGO BAY

Les Caraïbes à l'aube du XXIe siècle

Nous, chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes rassemblés à Montego Bay (Jamaïque) le 4 juillet 1997 à l'occasion de la dix-huitième réunion de la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes,

Rappelant le rassemblement historique d'une autre génération de dirigeants antillais tenu il y a 50 ans dans cette même ville pour préparer les pays à l'évolution qu'a suivie la seconde guerre mondiale et aux nouvelles perspectives de décolonisation et de liberté de tous les peuples,

Affirmant que le concept d'unité, qui a conduit à la création de la Zone de libre-échange des Caraïbes (CARIFTA) et de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), continue d'inspirer nos efforts d'intégration,

Conscients que la transformation radicale de la communauté internationale depuis la Conférence de Montego Bay en 1947 a rendu l'unité plus nécessaire que jamais et que si nous voulons subsister en tant que peuple libre, il nous faut agir de concert pour saisir les possibilités qui s'offrent et surmonter les obstacles,

Reconnaissant que la mondialisation exige des petits États qu'ils intensifient encore leur coordination et leur collaboration pour défendre leurs intérêts et préserver leur indépendance,

Reconnaissant également que notre région est confrontée à des menaces graves, notamment le trafic des drogues et ses activités connexes ainsi que la fréquence et l'intensité croissante des catastrophes naturelles,

Préoccupés de ce que les institutions financières multilatérales n'ont pas pris de mesures adéquates pour alléger le fardeau de la dette, dont le service entrave le développement socio-économique de certains de nos États membres,

Conscients que la culture peut contribuer à notre développement national et régional, et à l'unification de nos pays et renforcer notre identité en tant que peuples de la Communauté des Caraïbes,

Conscients que l'autonomisation de tous nos peuples est d'une importance primordiale pour le progrès social et l'accomplissement des objectifs régionaux,

Conscients que, pour ce faire, priorité devrait être donnée à la mise en valeur des ressources humaines ainsi qu'à la formation de capital humain dans l'ensemble de notre région,

Notant qu'au cours du demi-siècle écoulé notre intégration a progressé et que la création d'institutions comme l'Assemblée parlementaire de la Communauté des Caraïbes a permis d'ouvrir le dialogue et de resserrer les liens de coopération entre nos États, à de nombreux niveaux,

Prenons, envers nos pays respectifs ainsi qu'envers notre région, l'engagement fondamental et indéfectible suivant :

#### PRINCIPES

1. Nous proclamons de nouveau notre attachement aux principes qui fondent le Traité de Chaguaramas portant création de la Communauté des Caraïbes (juillet 1973), à savoir la consolidation des liens historiques entre nos peuples, la volonté commune de réaliser leurs espoirs et leurs attentes en leur assurant le plein emploi et de meilleures conditions de vie et de travail. Nous réaffirmons que le plus sûr moyen d'atteindre ces objectifs est d'utiliser rationnellement les ressources humaines et les richesses naturelles de la région.

2. Nous sommes décidés à renforcer et à approfondir notre mouvement d'intégration régionale et pour cela à prendre des décisions que nous pourrions respecter et appliquer, et à mettre en place des structures de concertation nationale et régionale qui élargiront le processus de prise de décisions en y associant les fractions les plus larges de nos sociétés.

3. Nous réitérons notre attachement aux principes démocratiques qu'incarnent nos sociétés; nous proclamons notre respect indéfectible pour les droits et obligations de nos citoyens et réaffirmons les principes qui sont inscrits dans la Charte de la société civile signée en février 1997, par laquelle nous nous sommes engagés à créer, au sein de la communauté caraïbe, un environnement politique véritablement participatif.

Nous réaffirmons l'intégrité de notre système judiciaire et nous engageons à préserver son indépendance par une stricte application des principes constitutionnels qui le régissent.

#### DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

5. Nous nous emploierons sans relâche à renforcer les capacités de tous nos peuples grâce à des programmes d'éducation et de formation, de conception nouvelle, modernes et pertinents, destinés à tous les niveaux et à tous les groupes d'âge. Les personnes souffrant de handicaps physiques ou appartenant à d'autres groupes défavorisés y bénéficieront d'une place particulière.

6. Nous privilégierons les programmes destinés à faire acquérir les compétences nécessaires pour s'adapter aux conditions économiques actuelles fondées sur le savoir et les programmes mettant l'accent sur la création, l'application et la diffusion des connaissances.

7. Nos gouvernements sont résolus à faire en sorte que les progrès des sciences et des techniques, en particulier dans le secteur des télécommunications, soient appliqués avec efficacité pour le bien de nos peuples.

8. Nos gouvernements insisteront, par le biais de systèmes d'éducation qui devraient viser l'excellence, sur la nécessité de :

- Former des hommes et des femmes qui sauront améliorer et préserver leur bien-être physique, mental, social et spirituel;
- Veiller à ce que hommes et femmes puissent développer pleinement leurs capacités;
- Susciter l'esprit d'entreprise;
- Gérer et de protéger l'environnement;
- Encourager la recherche-développement en tant que mode de vie et moyen d'améliorer la production;
- Accroître la compétitivité des entreprises indispensables à nos économies.

9. Nous entendons nous mobiliser pour faire progresser nos sociétés, développer les talents créatifs de tous nos peuples, quels que soient l'endroit où ils vivent dans le monde et leur domaine de compétence, et leur offrir les moyens de participer au développement de la région.

10. Conformément à la Déclaration de Grand Anse de 1989, nous restons conscients du rôle de l'Université des Antilles occidentales, institution régionale au service de notre développement. Nous sommes également conscients de la contribution des centres d'enseignement supérieur de nos États Membres.

11. Nous nous engageons à mettre en oeuvre les mesures spécifiques exposées dans le document intitulé Towards Creative and Productive Citizens for the Twenty-first Century qui a été approuvé par la session extraordinaire de la Conférence sur l'enseignement et la valorisation des ressources humaines, qui s'est tenue lors de la dix-huitième réunion de notre conférence.

#### UNITÉ RÉGIONALE ET PLACE DES CARAÏBES DANS LE MONDE

12. Nous sommes résolus à lutter contre le chômage et à réduire puis à éliminer la pauvreté dans toute la région. À cet égard, l'intégration régionale doit être conçue comme un instrument collectif qui permettra de tirer parti de toutes les possibilités pour enrichir l'existence de nos peuples.

13. Nous reconnaissons l'utilité du dialogue avec nos partenaires sociaux et leur contribution au développement de chacun de nos pays et de l'ensemble de la région.

14. Afin que l'unité régionale devienne un instrument vraiment efficace qui permette d'instaurer des relations positives avec d'autres pays et groupes de pays, nous décidons que nos États qui sont membres du Marché commun des Caraïbes doivent accélérer la création d'une économie et d'un marché unique fondés sur la libre circulation des facteurs de production et l'harmonisation des politiques monétaires. Nous nous engageons à prendre les mesures nécessaires pour que les principaux éléments de l'économie et du marché unique soient mis en place d'ici à 1999.

15. Des progrès importants ont été réalisés à cet égard comme en témoignent la conclusion du Protocole II incluant dans le Traité de Chaguaramas des dispositions concernant le droit d'établissement, la fourniture de services et la circulation des capitaux, et les accords antérieurs relatifs à la libre circulation des personnes possédant des compétences.

16. Nous sommes résolus à étendre l'intégration à d'autres pays de CARIFORUM tout en resserrant nos liens avec les pays partenaires de l'Association des États des Caraïbes.

17. Parallèlement, nous poursuivrons une coopération fructueuse avec les pays d'Amérique latine en matière d'échanges, de tourisme et dans d'autres domaines touchant au développement.

18. Nous resterons attachés aux relations établies de longue date avec le Canada et les États-Unis d'Amérique et réaffirmons notre participation au Caribbean/USA Partnership for Prosperity and Security ainsi qu'au CARICOM/Canada Joint Trade and Economic Committee.

19. Nous sommes résolus à développer nos relations commerciales et économiques avec nos partenaires européens traditionnels par le biais de négociations menées au titre des dispositions prises après Lomé IV entre l'Union européenne et les pays ACP par des moyens justes, judicieux et efficaces et nous nous engageons à y parvenir grâce à une solidarité renforcée avec les autres pays ACP.

20. Nous sommes également désireux de renforcer les échanges, les investissements économiques et les autres formes de coopération avec les pays d'Asie et d'Afrique.

21. Compte tenu de l'évolution de l'économie mondiale, nous décidons d'agir ensemble pour préparer nos pays à tirer profit des créneaux du marché, des autres débouchés mondiaux et des sources de financement.

22. Nos gouvernements sont foncièrement attachés à la liberté des échanges multilatéraux. Nous nous efforcerons de rendre nos économies plus compétitives sur le plan international. Pour cela, nous renforcerons nos secteurs agricoles et miniers traditionnels ainsi que le secteur des services, consolidant les positions déjà acquises dans des domaines tels que le tourisme, les loisirs, les banques off shore et le traitement de l'information.

23. Nous nous emploierons à faire reconnaître le caractère limité, fragile et vulnérable de nos économies afin d'obtenir avec d'autres pays se trouvant dans la même situation de bénéficiaire, dans nos relations économiques, d'un traitement

spécial comportant des exceptions, des périodes de transition, des exemptions et d'autres arrangements justes et raisonnables.

#### IDENTITÉ CULTURELLE DES CARAÏBES

24. Nous nous engageons collectivement et individuellement à promouvoir l'épanouissement de l'identité culturelle caraïbe, son esprit communautaire, ses convictions et une meilleure connaissance de ses capacités.

25. Nous reconnaissons que les sports ont contribué à faire respecter nos pays dans le monde entier et à promouvoir la dignité et l'estime de soi parmi nos populations. Nous continuerons d'encourager l'excellence dans ce domaine non seulement pour favoriser les réussites individuelles mais aussi pour renforcer encore la position de notre région au sein de la communauté mondiale et le sentiment de fierté et d'estime de nos peuples.

26. Nous reconnaissons en outre que notre sentiment d'appartenance à la famille de la CARICOM a été considérablement renforcé, et continuera de l'être, par les liens durables créés dans le cadre de l'Université des Antilles occidentales et nous nous engageons à soutenir indéfectiblement le développement de cette institution afin de relever les défis du nouveau millénaire.

#### DÉCLARATION

Nous, chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes, affirmons notre confiance dans la créativité des peuples de notre région, dans leur aptitude à s'adapter au changement, dans leurs capacités et leur courage.

Nous sommes convaincus que nos peuples qui se sont sortis de la misère au XXe siècle pour accéder à des conditions sociales et économiques meilleures, qui ont quitté leur état de soumission et installé des gouvernements démocratiques dans des sociétés libres, qui ont relevé les défis des 50 dernières années, trouveront en eux-mêmes suffisamment de force et de ressources pour réussir pendant les 50 années qui viennent et au-delà.

Forts de cette conviction, nous nous tournons vers le XXIe siècle certains que, malgré les difficultés, la Communauté des Caraïbes connaîtra le succès et la prospérité.

-----